



Conditions particulières Swisscom blue TV

1. Généralités

Les «Conditions particulières Swisscom blue TV («CP TV») de Swisscom (Suisse) SA («Swisscom») s'appliquent aux prestations TV obtenues sur la base de Swisscom TV-Box («Swisscom blue TV») en complément des Conditions Générales de Vente pour les prestations Swisscom («CGV»), des Conditions particulières Internet et pour les clients privés dans le domaine de la protection des données en complément de la Déclaration générale sur la protection des données («DGPD»). En cas de contradictions, elles prévalent sur les autres éléments contractuels. Swisscom blue TV fait toujours partie d'un pack de prestations de Swisscom et ne peut être souscrit séparément.

2. Prestations de Swisscom

2.1 Etendue de la prestation

Swisscom blue TV permet au client de recevoir des programmes de télévision («programmes») via Internet ou le réseau de communication mobile, et de les visionner via la Swisscom TV-Box, via une application sur des appareils mobiles (tablettes, smartphones) ou via des logiciels spécifiques sur des ordinateurs. Swisscom blue TV offre par ailleurs divers services supplémentaires et fonctionnalités. Ceux-ci sont présentés sur swisscom.ch/tv

La disponibilité des différents éléments de Swisscom blue TV, ainsi que des services supplémentaires et fonctionnalités associés, varie en fonction du pack de prestations choisi, de la version utilisée de la Swisscom TV-Box, des terminaux employés et de l'accès au réseau utilisé.

2.2 Programmes

La liste des programmes contenus dans le pack de prestations choisi par le client peut être consultée sur swisscom.ch/tv. **Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les programmes qu'il est possible de recevoir. La suppression de certains programmes ne donne pas au client le droit de résilier Swisscom blue TV ou des options.** L'offre des programmes locaux dépend de la localisation et des appareils. La réception de certaines chaînes, en particulier les chaînes HD et UHD, est de plus soumise aux capacités du raccordement du client.

2.3 Enregistrements

Swisscom blue TV stocke les enregistrements du client non pas localement, mais sur des serveurs en Suisse. Lors de l'échange d'une Box défectueuse, les enregistrements sont conservés. La fonction d'enregistrement est limitée à une durée totale déterminée (voir swisscom.ch/tv).

2.4 Option radio gratuite

Les clients de Swisscom blue TV peuvent s'abonner gratuitement à l'option radio. Ils peuvent ainsi recevoir les programmes radio via la Swisscom TV-Box. **Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les programmes radio qu'il est possible de recevoir. La suppression des programmes radio ne donne pas le droit de résilier Swisscom blue TV.** Si une option radio à laquelle le client est abonné n'est pas utilisée pendant 90 jours, Swisscom est autorisée à la désactiver. Le client ne pourra alors plus recevoir de programmes radio via la Swisscom TV-Box. Le client peut se réabonner gratuitement à l'option radio en tout temps.

2.5 Autres services et apps

Swisscom propose (à titre payant) d'autres services, par exemple des programmes supplémentaires, des offres de films et des Live Events à la demande. Les tarifs et redevances en vigueur publiés sur swisscom.ch/tv sont déterminants. Si un tel service est assuré par un fournisseur tiers, le client passe un contrat avec ce fournisseur et ce sont les conditions de ce fournisseur qui font foi.

Les apps disponibles sur Swisscom blue TV sont régies par les conditions contractuelles du fournisseur de l'app en question. Ces dernières régissent aussi le traitement des données du client dans le cadre de cette app.

Les redevances des autres services et des apps peuvent être facturées au client par Swisscom au nom et pour le compte du fournisseur tiers en question. En cas d'augmentation des tarifs de ces services ou apps, le client ne peut se prévaloir d'un droit à résiliation pour le pack de prestations contenant Swisscom blue TV, souscrit chez Swisscom.

2.6 Installation à domicile

Swisscom propose au client la possibilité de charger Swisscom (ou une autre entreprise mandatée par Swisscom) d'effectuer l'installation à domicile de l'infrastructure technique nécessaire. Ces prestations correspondent aux conditions actuelles de l'offre disponibles sur www.swisscom.ch.

3. Prestations du client

3.1 Prise numérique DSL, pack de prestations avec un raccordement basé sur Internet

Normalement, il est nécessaire d'assurer l'installation d'une prise numérique DSL. Cette installation est réalisée par un technicien du service de maintenance. Dans le cas où il n'y a pas besoin d'une prise numérique DSL, Swisscom informe le client de la situation et des suites à donner. La responsabilité pour les dommages consécutifs à l'installation de la prise numérique est exclue, dans la mesure permise par la loi. Pour la fourniture des prestations, les appareils du client doivent être alimentés en électricité, ce qui relève de la responsabilité du client.

L'utilisation de Swisscom blue TV nécessite un raccordement basé sur Internet, un pack de prestations associé de Swisscom et une Swisscom TV-Box (de plus amples informations sont disponibles sur swisscom.ch/tv).

Le client est chargé d'obtenir l'accord du détenteur du raccordement basé sur Internet pour pouvoir utiliser ces prestations, s'il ne s'agit pas d'une seule et même personne.

3.2 Installation et désinstallation

Le client est responsable de l'installation s'il renonce au service d'installation à domicile proposé par Swisscom. A la fin de la relation de prestation de service, le client est responsable de la désinstallation des équipements télévisuels Swisscom et en supporte les frais.

3.3 Utilisation conforme au contrat

Toutes les prestations Swisscom blue TV, indépendamment de l'appareil de réception utilisé, ne peuvent être utilisées qu'à titre privé et en aucun cas à des fins commerciales ou industrielles. En particulier ne sont pas autorisées la réception et l'utilisation des prestations de service (en particulier Replay TV) dans des lieux accessibles au public, par exemple les cafés, restaurants, hôtels, cinémas, théâtres ou dans les vitrines de magasins, la location, l'enregistrement d'émissions ainsi que la diffusion de parties de programmes en vue d'une utilisation en dehors du cercle familial privé. En cas de violation de ces dispositions, le client est tenu d'indemniser Swisscom.

3.4 Protection des mineurs

La protection des mineurs relève de la responsabilité du client. Des mesures de protection des mineurs sont préinstallées sur la Swisscom TV-Box. Celles-ci peuvent être modifiées par le client, ce dont il assume la responsabilité.

4. Appareils nécessaires et configurations requises

4.1 Généralités

Pendant toute la durée de service, le client est responsable de l'acquisition, de l'installation et de la mise à jour de terminaux récents en état de fonctionnement. Des informations sur les appareils nécessaires et les configurations requises peuvent être consultées sur swisscom.ch/tv.

4.2 Swisscom TV-Box (non compatible UHD)

La Swisscom TV-Box (IP1200) non compatible UHD, de même que la



swisscom

télécommande spéciale et les autres éléments matériels éventuels (ci-après dénommés globalement «matériel») sont mis à la disposition du client pendant la période d'abonnement au service. Ce matériel demeure la propriété de Swisscom pendant toute la durée de service. Swisscom se réserve à tout moment le droit de procéder à un échange de matériel. En cas de matériel défectueux, elle veille à procéder rapidement à son remplacement à l'identique.

Le client est responsable de l'utilisation soignée par lui-même du matériel mis à sa disposition par Swisscom, ainsi que de son utilisation conforme au contrat. Toute autre utilisation que celle prévue dans les CP TV est expressément interdite, à savoir l'ouverture du boîtier de la Swisscom TV-Box, la réalisation d'interventions sur les logiciels ou le matériel par le client lui-même ou par des tiers, le fait de confier le matériel à des tiers, ainsi que le raccordement à un réseau différent de celui stipulé au contrat. Le client porte la responsabilité de la perte et de toutes les dégradations du matériel résultant d'une utilisation inappropriée ou d'une usure anormale. La souscription d'une assurance couvrant le matériel est à la charge du client.

4.3 Swisscom TV-Box UHD (IP 1400, IP 2000)

Il incombe au client d'acheter la Swisscom TV-Box UHD (IP 1400 ou IP 2000), dont il devient alors propriétaire. Les prestations de garantie offertes par Swisscom pour la Swisscom TV-Box UHD figurent sur le bon de garantie, le bulletin de livraison ou le ticket de caisse joints.

Pour les Swisscom TV-Box UHD que Swisscom propose gratuitement, Swisscom se réserve le droit de fournir des appareils à l'état neuf (et non pas des appareils neufs d'usine).

La Swisscom TV-Box UHD permet de profiter de l'ultra haute définition lorsque les spécifications de Swisscom concernant l'UHD sont remplies.

Une commande vocale est possible via la télécommande, et avec la Swisscom TV Box UHD IP 2000 également par le biais du microphone de la Box. De plus amples informations et les dispositions applicables figurent dans le menu de Swisscom blue TV et sur swisscom.ch/tv.

En cas d'exportation de la Swisscom TV-Box UHD, l'acheteur ou le propriétaire est tenu de se conformer le cas échéant aux lois suisses et internationales applicables en matière de contrôle des exportations et aux éventuelles dispositions en matière d'embargo et de sanctions.

5. Droits immatériels

5.1 Généralités

Tous les logiciels sont protégés par le droit d'auteur. Swisscom et ses fournisseurs accordent au client pour la durée du contrat une licence limitée, non exclusive, non transmissible, révocable et non sous-licenciable pour l'utilisation exclusive des logiciels concernant Swisscom blue TV avec le matériel inclus dans la livraison. Swisscom et ses fournisseurs conservent l'intégralité des droits relatifs aux logiciels. Swisscom et ses fournisseurs ne peuvent exclure le fonctionnement ininterrompu et sans perturbations des logiciels.

Le client n'est pas autorisé à modifier, adapter ou traduire les logiciels mis sous licence par Swisscom et ses fournisseurs. Il n'est pas non plus autorisé à les reconstituer, les décompiler ou les désassembler par ingénierie inverse ni à réaliser un travail dérivé des logiciels. De même, le client ne peut dupliquer les logiciels, ni les rendre accessibles via un forum sur un ordinateur public ou par une diffusion en «shareware». Swisscom et ses fournisseurs peuvent à tout moment retirer la licence en cas de non-respect de ces dispositions par le client. Le client répond de la violation des dispositions de la licence et de prétentions de tiers susceptibles d'en découler. En cas de plainte contre Swisscom ou ses fournisseurs, le client libère Swisscom et ses fournisseurs de toute prétention de tiers.

5.2 Responsabilité

En complément aux points 11 et 12 des CGV, une responsabilité pour

Conditions particulières Swisscom blue TV

négligence légère ou moyenne est totalement exclue en cas de dommages causés par les logiciels de fournisseurs.

5.3 Open Source Software

Le firmware intégré dans ce produit peut contenir des composants de logiciels de tiers protégés par des droits d'auteur. Ceux-ci sont concédés sous licence en vertu de licences open source («Open Source Software») et ne sont pas couverts par les conditions d'utilisation de Swisscom. L'Open Source Software est mis à disposition, dans la mesure permise par la loi, sans responsabilité et sans aucune garantie. Plus d'informations sur les Open Source Software et leurs licences se trouvent sur www.swisscom.ch/opensource. En utilisant ce produit, le client accepte les conditions de licence d'Open Source Software.

6. Protection des données

6.1 Généralités

Concernant le traitement des données, il est renvoyé à la DGPD, au chiffre 4 des CGV et aux chiffres 2.3, 5.4. et 5.5. des Conditions particulières Internet. Pour certaines applications, par exemple l'assistant vocal, la Hbb TV et la publicité interactive, des informations détaillées sont fournies dans le cadre de l'activation.

6.2 Données d'utilisation

Swisscom transfère par ailleurs à ses systèmes les données liées à l'utilisation de Swisscom blue TV. Le client dispose des droits d'opposition suivants concernant ces données d'utilisation:

- Dans la mesure où il s'agit du traitement de données à des fins de marketing ou dans le cadre du «Smart Data», le droit d'opposition repose sur le chiffre 3.3 et le chiffre 5 de la DGPD.
- Dans la mesure où le traitement des données vise à élaborer des fonctions adaptées et des recommandations personnelles pour le client et à les afficher sur l'écran du téléviseur, le client peut à tout moment désactiver et réactiver ce traitement dans le menu de Swisscom blue TV. Même en cas de désactivation, l'affichage des recommandations non personnelles et de la publicité générale pour les produits de Swisscom et/ou de tiers reste permis sur l'écran du téléviseur.
- Dans la mesure où il s'agit de la transmission de données pseudonymisées à des tiers comme Mediapulse afin que ces derniers puissent utiliser ces données sous une forme anonymisée à des fins statistiques dans le domaine de la recherche sur l'utilisation, le client peut à tout moment désactiver et réactiver cette transmission.

7. Garantie/responsabilité

Swisscom met à disposition une Swisscom TV-Box spécialement conçue pour Swisscom blue TV. Pour l'utilisation de Swisscom blue TV au moyen d'appareils autres que la TV-Box, les fournisseurs tiers proposent du matériel et des logiciels permettant de visionner les programmes ou d'effectuer des enregistrements. Swisscom ne fournit aucune garantie quant au bon fonctionnement de Swisscom blue TV avec ce matériel et ces logiciels.

En cas d'utilisation simultanée des prestations de télévision et d'Internet de Swisscom, les capacités des prestations Internet peuvent être temporairement limitées. Swisscom n'assume aucune responsabilité pour de tels dysfonctionnements dans l'étendue de la prestation.

Swisscom et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la légalité et la disponibilité de contenus élaborés par des tiers, pouvant être consultés auprès de tiers ou rendus accessibles via Swisscom blue TV.

Sauf disposition légale contraire, toute responsabilité liée à la perte d'enregistrements est exclue.



Conditions particulières Swisscom blue TV

Swisscom décline toute garantie concernant les autres services et apps obtenus par le client auprès de fournisseurs tiers (chiffre 2.5), ainsi que toute responsabilité dans ce contexte.

8. Durée, résiliation

8.1 Durée minimale de service et généralités sur la résiliation

La durée minimale pour le service Swisscom blue TV correspond à celle du pack de prestations Swisscom qui a été choisi. Des informations à ce propos, ainsi que sur les modalités de résiliation du pack de prestations concerné, sont disponibles sur [swisscom.ch/tv](https://www.swisscom.ch/tv)

8.2 Autres services

Si le client souscrit simultanément avec son abonnement à Swisscom blue TV un autre service avec une durée minimale (blue+, achat d'appareil à crédit, etc.) et s'il résilie le pack de prestations comprenant Swisscom blue TV, il reste redevable, pour les autres services, des redevances répétitives ou des traites dues jusqu'à la fin de la durée minimale. Ces sommes sont payables immédiatement.